

**Centraide Estrie  
(Conseil régional de bien-être  
de Sherbrooke)**

**États financiers  
au 31 mars 2016**

**Centraide Estrie  
(Conseil régional de bien-être  
de Sherbrooke)**

**États financiers  
au 31 mars 2016**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 16



# Raymond Chabot Grant Thornton

## Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton  
S.E.N.C.R.L.  
Bureau 500  
455, rue King Ouest  
Sherbrooke (Québec) J1H 6G4

Aux membres du conseil d'administration de  
Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke)

Téléphone : 819 822-4000  
Sans frais : 1 800 567-6958  
Télécopieur : 819 821-3640  
[www.rcgt.com](http://www.rcgt.com)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

#### **Fondement de l'opinion avec réserve**

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke) tire des apports de la campagne de financement dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke) et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports de la campagne annuelle de financement, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2016 et 2015, de l'actif à court terme aux 31 mars 2016 et 2015 et de l'actif net aux 1er avril 2015 et 2014 et aux 31 mars 2016 et 2015. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2015, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

#### **Opinion avec réserve**

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke) au 31 mars 2016 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.* <sup>1</sup>

Sherbrooke  
Le 26 mai 2016

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A110126

## Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke) Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

	2016	2015
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Apports		
Campagne de financement	1 485 242	1 519 642
Don de la Fondation J. Armand Bombardier	50 000	50 000
Dons spéciaux	3 813	
Don de la Fondation communautaire de l'Estrie	2 065	
Activité spéciale - 40e anniversaire	45 836	
Produits nets de placements	9 083	30 522
Autres produits	596	6 545
	<u>1 596 635</u>	<u>1 606 709</u>
<b>Charges</b>		
Collecte de fonds		
Charges directes et de gestion	235 509	228 482
Répartition des charges d'administration générale (note 10)	29 612	28 884
Attributions et programmes		
Attributions aux organismes (note 8)	827 930	828 914
Autres programmes	252 900	269 748
Programme - service à la communauté - gestion (note 10)	124 605	124 850
Activité spéciale - 40e anniversaire	48 195	
Radiation des apports à recevoir	47 999	88 812
Répartition des charges d'administration générale (note 10)	19 742	19 257
	<u>1 586 492</u>	<u>1 588 947</u>
Excédent avant autre charge	10 143	17 762
Autre charge		
Don à la Fondation communautaire de l'Estrie (note 9)	(9 000)	(17 000)
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<u>1 143</u>	<u>762</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke)

### Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

	2016		2015	
	Affecté au fonds de prêts pour immo- bilisations corporelles	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	91 964	533 012	624 976	624 214
Excédent des produits par rapport aux charges		1 143	1 143	762
Affectation d'origine interne				
Encaissements des avances à des organismes	(12 681)	12 681		
Avances à des organismes	40 000	(40 000)		
Solde à la fin	119 283	506 836	626 119	624 976

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke)

### Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

	2016	2015
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits par rapport aux charges	1 143	762
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	11 779	11 043
Apports en actions de sociétés publiques		(7 485)
Variation nette de la juste valeur des placements	2 216	(6 943)
Produits réinvestis des fonds communs d'obligation	(12 269)	(12 688)
Perte de valeur d'une avance à un organisme		4 167
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	106 127	119 770
Frais payés d'avance	(7 225)	8 048
Attributions à payer aux organismes	(17 667)	(39 035)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	41 251	(28 558)
Apports reportés	(18 170)	(17 975)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>107 185</u>	<u>31 106</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Placements	(321 113)	(575 980)
Cession de placements	288 781	541 237
Avances à des organismes	(40 000)	
Encaissement des avances à des organismes	12 681	9 225
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(5 974)	(7 272)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(65 625)</u>	<u>(32 790)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition et flux de trésorerie liés aux activités de financement	(33)	(199)
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse</b>	<u>41 527</u>	<u>(1 883)</u>
Encaisse au début	<u>72 320</u>	<u>74 203</u>
Encaisse à la fin	<u>113 847</u>	<u>72 320</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke)


## Situation financière

au 31 mars 2016

	2016	2015
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Encaisse	113 847	72 320
Comptes clients et autres créances (note 3)	672 251	778 378
Frais payés d'avance	11 108	3 883
Encaissements disponibles sur des avances à des organismes	23 570	9 821
	<b>820 776</b>	<b>864 402</b>
Long terme		
Dépôt à terme	100 000	100 000
Placements (note 4)	733 100	690 715
Avances à des organismes (note 5)	95 713	82 143
Immobilisations corporelles (note 6)	66 799	72 604
	<b>1 816 388</b>	<b>1 809 864</b>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Attributions à payer aux organismes	1 072 210	1 089 877
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	80 943	39 692
Apports reportés (note 7)	37 116	55 286
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, sans intérêt		33
	<b>1 190 269</b>	<b>1 184 888</b>
<b>ACTIF NET</b>		
Affecté au fonds de prêts pour immobilisations corporelles en vertu d'une affectation d'origine interne	119 283	91 964
Non affecté	506 836	533 012
	<b>626 119</b>	<b>624 976</b>
	<b>1 816 388</b>	<b>1 809 864</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

  
Yves Jodoin, président

  
Claude Forgues, directeur général



# Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke)

## Notes complémentaires

au 31 mars 2016

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), recueille des fonds pour subventionner des projets de différents organismes. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Actifs et passifs financiers**

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements, excluant le certificat de placement garanti, qui sont comptabilisés à la juste valeur, incluant les obligations pour lesquelles l'organisme a fait le choix de les évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

**Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke)**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mars 2016

---

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Constatation des produits**

*Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

*Produits nets de placements*

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au produit net des fonds communs d'obligation et des fonds du marché monétaire ainsi que les variations de la juste valeur.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits provenant de la participation au produit net des fonds communs d'obligation et des fonds du marché monétaire sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

*Amortissement*

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Immeuble	40 ans
Oriflammes	10 ans
Ameublement et équipement, site Web, système téléphonique	5 ans

## Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke)

### Notes complémentaires

au 31 mars 2016

#### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### Actif net affecté au fonds de prêts pour immobilisations corporelles

Le conseil d'administration, par résolution, affecte à même les ressources non affectées certaines sommes afin de permettre d'effectuer des prêts à des organismes financés par l'organisme afin qu'ils puissent acquérir des immobilisations corporelles.

##### Ventilation des charges

L'organisme exerce deux types de fonctions, à savoir la collecte de fonds ainsi que les attributions et programmes. Le coût de chacune de ces fonctions se compose des frais de personnel et d'autres charges directement rattachées à la fonction. De plus, certaines charges de fonctionnement général, qui sont communes à l'administration et à chacune des fonctions, sont assumées par l'organisme.

L'organisme ventile les charges de gestion et d'administration générale selon des clés de répartition qu'il a jugé adaptées à chaque type de charges et qu'il utilise avec constance année après année. Les charges ont été réparties entre les catégories « Collecte de fonds » et « Attributions et programmes » selon le nombre d'heures consacrées à ces activités, soit 60 % pour la collecte de fonds et 40 % pour les attributions et programmes.

#### 3 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2016	2015
	\$	\$
Apports à recevoir	666 110	776 044
Taxes à la consommation à recevoir	6 141	2 334
	<u>672 251</u>	<u>778 378</u>

#### 4 - PLACEMENTS

	2016	2015
	\$	\$
Obligations, 4,35 % à 5 %, échéant de mai 2016 à mai 2019	132 901	186 426
Fonds communs d'obligation	296 810	301 629
Fonds du marché monétaire	203 389	102 660
Certificat de placement garanti, 2,17 %, échéant en janvier 2018	100 000	100 000
	<u>733 100</u>	<u>690 715</u>

**Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke)**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mars 2016

**5 - AVANCES À DES ORGANISMES**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Prêts et créances - Fonds de prêts pour immobilisations corporelles		
Avance à Association de Sherbrooke pour la déficience intellectuelle Inc., sans intérêt (taux effectif de 2,48 %), encaissable par versements trimestriels de 893 \$, échéant en 2018	5 357	8 929
Avance à Maison de la famille de Sherbrooke, sans intérêt (taux effectif de 3,18 %), encaissable par versements trimestriels de 893 \$, échéant en 2018	4 463	8 035
Avance à Sercovie, sans intérêt (taux effectif de 1,65 %), encaissable par versements trimestriels de 2 679 \$ à partir de mars 2016, échéant en 2022	72 321	75 000
Avance à Centre des femmes Memphrémagog, sans intérêt (taux effectif de 1,26 %), encaissable par versements trimestriels de 714 \$, échéant en 2022	18 571	
Avance à Centre d'action bénévole de Valcourt et région, sans intérêt (taux effectif de 1,26 %), encaissable par versements trimestriels de 714 \$, échéant en 2022	18 571	
	<u>119 283</u>	<u>91 964</u>
Encaissements disponibles à court terme	23 570	9 821
	<u>95 713</u>	<u>82 143</u>

Les encaissements sur les avances aux organismes au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 23 570 \$ en 2017, à 19 106 \$ en 2018 et à 16 428 \$ en 2019, en 2020 et en 2021.

**6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<u>2016</u>		<u>2015</u>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Immeuble	108 509	51 619	56 890	59 662
Oriflammes	4 333	4 333		
Ameublement et équipement	84 380	79 711	4 669	10 829
Site Web	5 664	567	5 097	
Immobilisation corporelle louée				
Système téléphonique	9 851	9 708	143	2 113
	<u>212 737</u>	<u>145 938</u>	<u>66 799</u>	<u>72 604</u>

L'amortissement des immobilisations corporelles totalise 11 779 \$ (11 043 \$ en 2015).

**Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke)**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mars 2016

**7 - APPORTS REPORTÉS**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Solde au début	55 286	73 261
Montant constaté aux résultats	(18 170)	(17 975)
Montant encaissé pour le prochain exercice		
Solde à la fin	<u>37 116</u>	<u>55 286</u>

Les apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

**8 - ATTRIBUTIONS AUX ORGANISMES**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Animation jeunesse du Haut-Saint-François (no 89406-0268)	9 207	9 207
ACTE (no 10029-6490)	16 494	16 494
Arrimage Estrie (no 10689-6020)	12 095	12 095
Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie (no 13149-8719)	13 062	13 062
Association de promotion et de défense des droits de l'Estrie (Hant-Droits) (no 14083-4128)	14 325	14 325
Association de Sherbrooke pour la déficience intellectuelle Inc. (no 12102-9557)	13 924	13 924
Association de spina-bifida et d'hydrocéphalie de l'Estrie Inc. (no 11879-3504)	10 558	10 558
Association des personnes handicapées visuelles de l'Estrie (no 12897-2726)	6 828	6 828
Association des personnes sourdes de l'Estrie (no 89438-5855)	11 501	11 501
Association des personnes stomisées de l'Estrie Inc. (no 11879-3686)	2 861	2 861
AEIFA (no 89185-2667)	9 428	9 428
L'Autre Rive (no 10299-7897)	11 133	11 133
Cuisine Collective Le Blé D'Or de Sherbrooke (no 13970-8853)	39 587	39 587
Centre d'action bénévole Concert'Action Beaulac-Garthby (no 11944-7514)	10 024	10 024
Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook (no 10689-2714)	10 211	10 211
Centre d'action bénévole de Windsor (no 10087-7570)	10 153	10 153
Centre d'action bénévole du Haut-Saint-François (no 13243-3061)	14 049	14 049
Centre d'action bénévole de Valcourt et région Inc. (no 13168-6230)	10 808	10 808
Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Estrie (no 10688-9207)	13 746	13 746
Centre des femmes de la MRC du Granit (no 14079-3365)	12 338	12 338
Centre des femmes de Lennoxville et environs (no 873439061)	10 621	10 621
Centre des femmes du Val-Saint-François (no 10088-6381)	13 204	13 204

**Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke)**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mars 2016

**8 - ATTRIBUTIONS AUX ORGANISMES (suite)**

	2016	2015
	\$	\$
Centre des femmes La Parolière (no 10689-3845)	13 381	13 381
Centre des femmes de Memphrémagog (no 13909-9287)	12 029	12 029
Maison des jeunes de Lennoxville Youth Centre (no 12051-4229)	8 838	8 838
Centre l'Élan (no 10789-6830)	13 312	13 312
Centre pour femmes immigrantes (no 14046-2524)	13 929	13 929
S.O.S. Grossesse (no 13644-1649)	12 392	12 392
Cuisines collectives « Bouchée double » (no 14118-2717)	11 767	11 767
Points Jeunesse du Granit (no 10102-4560)	13 697	13 697
Commun'Action Ste-Jeanne D'Arc Inc. (no 86449-0487)	10 351	10 351
Cuisine Amitié de la MRC d'Asbestos (no 89365-6454)	10 107	10 107
Cuisine collective du Haut-Saint-François (no 88323-5038)	12 638	12 638
L'Ensoleillé (no 14196-3868)	7 820	7 820
Élixir ou L'Assuétude d'Ève (no 14079-3209)	14 665	14 665
Famille Espoir (no 89613-5746)	13 352	13 352
Famille Plus (no 14046-5758)	9 502	9 502
La Chaudronnée (no 10291-8729)	22 883	22 883
La Croisée des sentiers (no 14015-6472)	7 738	7 738
La Maison Caméléon de l'Estrie Inc. (no 89245-2368)	8 062	8 062
Le Rivage du Val-Saint-François (no 13207-1382)	11 754	11 754
Les Jeunes du Coin d'Ascot (no 10323-2286)	15 438	15 438
Les Soupapes de la Bonne Humeur Inc. (no 13252-3861)	15 162	15 162
Les Tabliers en folie de Richmond (no 14127-1130)	15 802	15 802
Local des jeunes des Jardins-Fleuris (no 86760-3540)	10 392	10 392
Maison de la famille de Sherbrooke Inc. (no 89346-0766)	14 862	14 862
Maison de la famille Memphrémagog (no 14095-4934)	11 759	11 759
Maison des jeunes « Actimage » (no 13363-8585)	8 455	8 455
Maison des jeunes de Coaticook (no 107593204-12589)	12 415	12 415
Maison des jeunes de Waterville « Les Pacifistes » (no 13862-7583)	8 903	8 903
Maison Jeunes-Est (no 12987-9029)	16 477	16 477
Marraine Tendresse (no 89130-7019)	8 954	8 954
Moment'Hom (no 89275-4714)	11 404	11 404
Cinq maisons de jeunes du milieu rural		
Regroupement des jeunes de Saint-Camille (no 89022-5444)	6 431	6 431
Découverte jeunesse d'Ham-Sud (no 89334-2766)	6 431	6 431
Mouvement jeunesse de Saint-Georges (no 88944-4378)	6 431	6 431
Action jeunesse de Saint-Adrien (no 89233-3444)	6 431	6 431
Maison des jeunes de Wotton (no 89179-7847)	6 431	6 431
Partage Saint-François (no 131034597)	10 521	10 521
Passerelle de Weedon Inc. (no 10296-9524)	10 269	10 269
Rayon de Soleil de l'Estrie (no 13713-9952)	8 258	8 258
Réseau d'appui aux familles monoparentales et recomposées de l'Estrie (no 10788-6780)	13 284	13 284
Sercovie (no 11914-5597)	31 111	32 095
Service budgétaire populaire de l'Estrie (Solution Budget Plus) (no 10479-0332)	15 893	15 893

**Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke)**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mars 2016

**8 - ATTRIBUTIONS AUX ORGANISMES (suite)**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Service budgétaire populaire des Sources (no 89422-1092)	11 894	11 894
Spot Jeunesse de Sherbrooke (no 10496-9787)	13 574	13 574
Villa Pierrot Inc. (no 84317-2396)	16 739	16 739
Virage Santé mentale (no 12059-8297)	9 835	9 835
	<u>827 930</u>	<u>828 914</u>

**9 - DON À LA FONDATION COMMUNAUTAIRE DE L'ESTRIE**

En vertu d'une entente conclue entre l'organisme et la Fondation communautaire de l'Estrie, les ressources transférées à cette dernière doivent servir exclusivement aux fins de l'organisme. Au 31 mars 2016, le montant cumulatif transféré s'élève à 79 235 \$.

**10 - REDISTRIBUTION DES CHARGES**

Les charges afférentes à la gestion et à l'administration générale ont été réparties entre les catégories « Collecte de fonds » et « Attributions et programmes » comme suit :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Collecte de fonds		
Charges de gestion	186 907	187 276
Répartition des charges d'administration générale	<u>29 612</u>	<u>28 884</u>
	<u>216 519</u>	<u>216 160</u>
Attributions et programmes		
Programme - service à la communauté - gestion	124 605	124 850
Répartition des charges d'administration générale	<u>19 742</u>	<u>19 257</u>
	<u>144 347</u>	<u>144 107</u>
	<u>360 866</u>	<u>360 267</u>

# Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke)

## Notes complémentaires

au 31 mars 2016

---

### 11 - INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé sont détaillés ci-après.

##### *Risque de crédit*

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, exception faite des placements en fonds communs d'obligation et en fonds du marché monétaire. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir et les avances à des organismes, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Les fonds communs d'obligation et les fonds du marché monétaire exposent indirectement l'organisme au risque de crédit.

##### *Risque de marché*

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement :

##### – Risque de taux d'intérêt :

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Le dépôt à terme et le certificat de placement garanti portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

De plus, les placements en fonds communs d'obligation et en fonds du marché monétaire exposent indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

##### – Risque de prix autre :

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en fonds communs d'obligation et en fonds du marché monétaire, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur.

##### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

#### Valeur comptable des actifs financiers par catégories

La valeur comptable des actifs financiers de l'organisme qui sont évalués au coût après amortissement totalise 1 099 240 \$ (1 140 328 \$ au 31 mars 2015), tandis que celle des actifs financiers évalués à la juste valeur totalise 633 100 \$ (590 715 \$ au 31 mars 2015).



**Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke)**  
**Notes complémentaires**  
au 31 mars 2016

---

***12 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT***

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.